

LA BATAILLE DE LIBYE

Rome, 9. — Le Grand Quartier Général communique :

En dehors du cuirassé de la classe « Valiant », endommagé par les tirs de la marine de guerre dans le port d'Alexandrie, action qui a été signalée dans le communiqué officiel d'hier, le fait vient d'être confirmé qu'un deuxième cuirassé du type « Sarham » a été endommagé.

En Cyrénaïque, activité d'artillerie répétée contre nos positions dans le secteur de Soloum.

Des avions italiens et allemands ont bombardé avec succès des hangars et ont attaqué avec leurs armes de bord des divisions en marche dans la région d'Agadabia.

Au cours de nombreux engagements aériens, des chasseurs allemands ont abattu six avions ennemis. Un de nos avions de reconnaissance, qui a été attaqué au-dessus de Bengazi par cinq Hurricane, a descendu deux des appareils ennemis et est retourné à sa base avec de nombreuses avaries. L'officier observateur a été tué et trois membres de l'équipage blessés.

Nos défenses antiaériennes ont abattu un bombardier ennemi, qui s'écrasa au sol à proximité de Soloum. Un autre appareil du type Vickers-Wallington, qui a été touché par le feu très précis d'un de nos navires-torpilleurs, est tombé dans la mer près de Tripoli.

Malgré le mauvais temps dans la Méditerranée, la Luftwaffe a poursuivi ses attaques contre l'île de Malte.

Le communiqué italien

Rome, 9. — Le Grand Quartier Général communique :

En dehors du cuirassé de la classe « Valiant », endommagé par les tirs de la marine de guerre dans le port d'Alexandrie, action qui a été signalée dans le communiqué officiel d'hier, le fait vient d'être confirmé qu'un deuxième cuirassé du type « Sarham » a été endommagé.

En Cyrénaïque, activité d'artillerie répétée contre nos positions dans le secteur de Soloum.

Des avions italiens et allemands ont bombardé avec succès des hangars et ont attaqué avec leurs armes de bord des divisions en marche dans la région d'Agadabia.

Au cours de nombreux engagements aériens, des chasseurs allemands ont abattu six avions ennemis. Un de nos avions de reconnaissance, qui a été attaqué au-dessus de Bengazi par cinq Hurricane, a descendu deux des appareils ennemis et est retourné à sa base avec de nombreuses avaries. L'officier observateur a été tué et trois membres de l'équipage blessés.

Nos défenses antiaériennes ont abattu un bombardier ennemi, qui s'écrasa au sol à proximité de Soloum. Un autre appareil du type Vickers-Wallington, qui a été touché par le feu très précis d'un de nos navires-torpilleurs, est tombé dans la mer près de Tripoli.

Malgré le mauvais temps dans la Méditerranée, la Luftwaffe a poursuivi ses attaques contre l'île de Malte.

La rénovation de l'Armée

L'Amiral Darlan réorganise le commandement et l'administration centrale de la guerre

L'œuvre de rénovation de l'Armée, entreprise par l'Amiral Darlan, a commencé par une réorganisation complète du commandement et de l'administration centrale de la guerre. Elle n'est encore qu'ébauchée, mais on en distingue déjà les grandes lignes.

La première décision a été : restaurer le commandement dans ses prerogatives. On imagine mal, en effet, la place que l'Administration, d'une part, et le Ministère de la Guerre, d'autre part, ont eu à jouer pendant la guerre. Ils n'étaient venus à paralyser la lettre le commandement quand les menaces de défection des troupes allemandes ont surgi.

Le décret du 25 novembre 1941 a réorganisé l'Administration centrale de la guerre, en donnant au général commandant en chef les pouvoirs nécessaires pour diriger lui-même le travail de tous ces organes.

Le décret du 8 décembre 1941 a changé nettement le principe de la réorganisation de l'Administration de la technique du commandement. Il a supprimé la direction générale de l'Administration de la guerre et du contrôle et leur a substitué deux directions : celle du contrôle du budget et de la comptabilité.

S'inspirant des enseignements de la guerre au sujet de la coopération des armes, le général commandant en chef a décidé la suppression des anciennes directions d'armes : Infanterie, cavalerie, artillerie, et va leur substituer des directions de troupes : Infanterie, Cavalerie, Artillerie, et de matériel, abattant ainsi un cloisonnement dont les résultats se sont révélés néfastes.

Il a également fait préparer, avant la fin de février, la refonte de toute la réglementation administrative qui doit être simplifiée et décentralisée.

En même temps, se poursuit une enquête sur la révision de tous les organismes de la guerre afin de réduire ceux dont l'importance sera diminuée.

Le Vice-Président du Conseil a, en outre, obtenu par des majorations de grades de promotion, de améliorer la situation matérielle des officiers subalternes afin que dans les grades de lieutenant et de sous-lieutenant, qui vont de fond en famille, fussent assurés d'une dignité de vie conforme à leur état.

Toutes ces réformes, qu'elles fussent en cours ou réalisées, exigent de l'Armée qu'elle soit donnée à ses nouveaux cadres, avec non seulement l'esprit de sacrifice qui a toujours été sa marque, mais aussi avec ardeur et confiance. L'Armée du général Darlan a su donner, dans les circonstances difficiles, l'exemple de la plus haute discipline et de la plus grande résistance physique que morale.

Quels que puissent être ses regrets, l'Amiral Darlan n'a pas hésité à mettre en congé, dès le 1er janvier, 42 généraux. Cette mesure rigoureuse, et qui n'est d'ailleurs pas complète, témoigne de la volonté arrêtée du Ministre de la Défense Nationale, conseillé par le Chef de l'Etat, de faire de l'Armée de l'Armistice une armée véritablement nouvelle. L'œuvre n'est qu'un commencement, elle sera jugée à ses fruits. Il faut que la Nation sache, dès maintenant, que le Gouvernement ne néglige aucun effort pour donner à l'Armée une armée véritablement nouvelle, adaptée à tous les enseignements de la guerre en cours et dans le cadre des conventions d'Armistice.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

LES RETRAITES DES CHEMINOTS

Afin d'éviter toute confusion entre les chiffres d'hier et ceux d'aujourd'hui, la Fédération des cheminots porte à la connaissance des fonctionnaires les nouvelles barèmes de pension établis par le S. N. C. F. après l'attribution de la nouvelle indemnité spéciale temporaire.

Le barème A, qui s'applique aux fonctionnaires des pensions normales et des pensions de réforme, lorsque l'invalidité ayant entraîné la réforme résulte de l'exercice des fonctions porte l'ancien barème de pension (730 francs par an, augmentés d'un complément égal à 5 % de la pension, avec minimum de 1.440 francs) à 2.400 francs pour les pensions (allocations pour charges de famille et cotisations pour enfants exclus) inférieures à 16.000 francs. Elle est de 3.000 francs pour les pensions allant de 16.001 à 26.000, de 3.500 francs entre 26.001 et 36.000, de 4.000 francs entre 36.001 et 46.000, de 4.500 francs entre 46.001 et 56.000, de 5.000 francs entre 56.001 et 66.000, de 5.500 francs entre 66.001 et 76.000, de 6.000 francs entre 76.001 et 86.000, de 6.500 francs entre 86.001 et 96.000 et au delà.

Le barème B, qui s'applique à l'ancien barème de pension de réforme, lorsque la réforme résulte de l'exercice des fonctions porte l'ancien barème de pension (730 francs par an, augmentés d'un complément égal à 5 % de la pension, avec minimum de 1.440 francs) à 1.900 francs pour les pensions inférieures à 16.000 francs. Elle est de 2.500 francs pour les pensions allant de 16.001 à 26.000, de 3.000 francs entre 26.001 et 36.000, de 3.500 francs entre 36.001 et 46.000, de 4.000 francs entre 46.001 et 56.000, de 4.500 francs entre 56.001 et 66.000, de 5.000 francs entre 66.001 et 76.000, de 5.500 francs entre 76.001 et 86.000, de 6.000 francs entre 86.001 et 96.000 et au delà.

Les agents admis à la retraite antérieurement au 1er novembre 1941 reçoivent ce mois-ci, en sus du montant de leur trimestre normal, un supplément d'indemnité spéciale temporaire de 100 francs par trimestre, à cinq mois payés à terme éché et à cinq mois, s'ils sont payés d'avance.

Le Comité National Interprofessionnel des viandes, agissant en audition des professionnels de la viande, a décidé, le 14 septembre 1941, de remplacer par la loi du 27 septembre 1941 la loi du 10 août 1940 sur la viande, fermant d'établir des quotas de viande et de viande congelée, et les personnes concernées par ces dispositions.

M. BECK Georges, boucher à Amende, fermeture pendant trois mois et amende de 10.000 fr.

M. MADOUX Jean, facteur des postes à Lys-lez-Elnoy, amende de 7.500 francs.

M. CATTEAU Pierre, boucher, 31, rue de Dunkerque à Tonroing, fermeture pendant trois mois et amende de 21.000 fr.

M. FERLA Jules, cultivateur, Hameau de la Viscount à Linselles, amende de 21.000 fr.

M. COUPE Jean, charcutier, 20 rue de France à Guillaumont, fermeture pendant trois mois et amende de 13.300 fr.

M. COCKEMPT Jules, agriculteur à Lambres, amende de 13.300 fr. et amende de 13.300 fr.

M. DECROCK René, boucher, 104 rue de l'Industrie à Linselles, fermeture pendant deux mois et amende de 32.200 fr.

M. M. QUENNE Jean, boucher à Hordain, fermeture pendant deux mois et amende de 15.500 fr.

M. LAZORE Adrien, boucher, rue de la Rochelle à Tonroing, fermeture pendant deux mois et amende de 13.300 fr.

Ces décisions ont été prises à titre de sanctions administratives, en raison des faits relatés à la charge des intéressés, et sans préjudice des opérations de claustration de bétail de boucherie, suivi d'abatage qu'il y a lieu de poursuivre en infraction aux lois en vigueur sur le trafic de la viande.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

Le tirage de la Loterie Nationale 1941 aura lieu en présence du public, à Paris, Salle Pleyel, le jeudi 15 janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq.

M. von Ribbentrop a quitté Budapest

Budapest, 9. — M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères, après avoir été plusieurs jours à la suite de la capitale hongroise, a quitté Budapest le 7. 30 Budapest. Comme lors de son arrivée, la population de Budapest a salué avec enthousiasme le ministre des Affaires étrangères du Reich.

UNE VISITE D'UNE GRANDE IMPORTANCE

Berlin, 9. — Le collaborateur diplomatique du D. N. E. écrit :

La visite de M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères, en Hongrie, ne doit pas seulement être considérée comme une confirmation et une consolidation des liens d'amitié qui unissent depuis plusieurs années, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, l'Allemagne et la Hongrie, mais elle a une importance relative ; ce qui compte, c'est la grande ligne directrice qui découle de la mission prononcée par M. von Ribbentrop et von Ribbentrop. A savoir, celle relative à la mission commune européenne qui a pour but de réaliser en Europe un ordre nouveau basé sur la coopération de nos deux peuples nationaux, nous sommes, en pleine indépendance, conscients de tous les devoirs que nous impose une nouvelle Europe, celle d'aujourd'hui, laquelle nous impose, à son tour, des responsabilités inévitables que nous ne devons pas laisser échapper.

Le même objectif nous est également guidé, lorsque de concert avec le peuple allemand nous avons pris les armes pour lutter côte à côte avec nos anciens compagnons d'armes de la guerre mondiale de 1914-1918 contre le bolchevisme destructeur et pour réaliser en Europe un ordre nouveau basé sur la coopération de nos deux peuples nationaux, nous sommes, en pleine indépendance, conscients de tous les devoirs que nous impose une nouvelle Europe, celle d'aujourd'hui, laquelle nous impose, à son tour, des responsabilités inévitables que nous ne devons pas laisser échapper.

Le discours de M. von Ribbentrop

Repondant à l'allocution de M. von Ribbentrop, M. von Ribbentrop a souligné la vive et traditionnelle amitié existant entre l'Allemagne et la Hongrie. Il a ensuite déclaré :

« Les relations empreintes de la plus grande confiance revêtent cependant à l'heure actuelle une importance nouvelle et particulière. La guerre imminente de l'Allemagne et de ses alliés, vient d'enrichir dans une phase décisive. Les différents fronts créés dans le monde ont fait surgir de nouvelles et plus hautes barrières que nous ne pouvons que vaincre et que nous ne pouvons que vaincre. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

« L'Europe nouvelle que nous nous efforçons de réaliser, est une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. Elle sera une Europe qui sera le fruit de nos efforts communs. »

Un combat oscillant

Jamais encore, dans son histoire, la Libye n'a été le théâtre d'un combat aussi acharné que celui qui se déroule actuellement dans le désert. Les forces allemandes et italiennes ont subi de lourdes pertes, mais elles ont également infligé de sévères défaites à nos troupes.

LES EXPLICATIONS DE M. EDEN

discours prononcé à la Chambre des Communes par le ministre des Affaires étrangères britannique au sujet des négociations de Moscou.

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

« Je tiens à expliquer à la Chambre des Communes les raisons qui ont conduit le Gouvernement britannique à accepter les propositions de paix présentées par le régime de Moscou. Ces propositions ont été présentées dans un contexte de grande urgence et de grande importance. »

La flotte britannique a quitté Singapour

Changhai, 9. — On apprend de Singapour que la flotte britannique a quitté Singapour pour une destination inconnue, afin de se mettre sous le commandement de l'amiral américain Hart. Selon les nouvelles, les forces navales américaines de l'Asie orientale seraient actuellement route à destination de Soerabaya.

L'avance nipponne en Malaisie inquiète Londres

Stockholm, 9. — On mande de Londres à l'« Aftonbladet » et qu'on est très pessimiste dans la capitale britannique au sujet de l'avance japonaise sur le front de Perak, d'autant plus qu'il vient d'être annoncé que les Japonais avaient amené récemment des troupes fraîches dans ce secteur. En relation avec la situation aux Philippines, on déclare à Londres que le général Mac Arthur, commandant en chef des forces américaines dans le Pacifique, a subi de lourdes pertes dans les Philippines.

Le Ministre des Postes du Reich reçoit, à Berlin, le Ministre italien des Communications

Berlin, 9. — M. Ohnesorge, ministre des Postes du Reich a